



EHPAD EN DANGER, ÉQUIPES ÉPUISÉES :

NOUS EXIGEONS UNE AMÉLIORATION IMMÉDIATE DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE PRISE EN CHARGE

Les 117 jours de grève des aides-soignantes et aides médico-psychologique, de l'EHPAD les Opalines FOUCHERANS auront mis en lumière les conditions de travail dégradées et la prise en charge déplorable qui est réservée aux résidents. Une mission parlementaire flash a rapidement été mise en place, le constat est dramatique : l'État, aujourd'hui, abandonne ses anciens et ses soignants. Et ce n'est pas acceptable.

La CGT et FO dénoncent ces faits qui, pour le rapport IBORRA, relèvent de la maltraitance institutionnelle générée par une insuffisance d'effectifs.

Les EHPAD sont maintenant au cœur du débat public. Nos métiers sont avant tout basés sur l'humain et non sur une logique comptable. Nos anciens n'aspirent qu'à une prise en charge digne et de qualité. Ce qui est aujourd'hui impossible en raison du manque criant de personnels dans les structures. Nous rappelons la définition de la santé par l'OMS (préambule de 1946) : « la santé est un état de bien-être complet physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Les arrêts maladie du secteur sont plus nombreux que ceux du BTP. Le burn-out s'amplifie, les démissions pleuvent, tant les salarié-e-s sont « à bout de souffle ». Le turn-over devient chronique et aucun traitement de fond n'y est apporté. Ce sont nos anciens qui sont directement impactés.

Les directions demandent aux soignants d'être dans un soin productif, et non dans un soin qualitatif. Or, le soin ne peut être réduit à une marchandise.

Alors que le Plan Solidarité Grand Age (PSGA) en 2006 préconisait un salarié, tous métiers confondus, pour 1 résident à l'horizon 2012, nous en sommes bien loin. En effet, le ratio d'encadrement moyen est de 0,55, ce qui a pour conséquence l'aggravation de conditions de travail déjà déplorables et nous place parmi les plus mauvais élèves des pays européens.

L'absentéisme non remplacé et le manque chronique de personnel, implique que s'instaure pernicieusement un mécanisme de glissements de tâches dangereux tant pour le personnel que pour les résidents.

Les salarié-e-s des EHPAD ont des métiers difficiles et pénibles qui génèrent des pathologies souvent invalidantes et demandent des formations et des qualifications qui, à ce jour, ne sont pas reconnues.

La difficulté de recrutement de personnels formés en est la première conséquence.

La juste reconnaissance de nos qualifications passe par la revalorisation des salaires pour rétablir la juste valeur de nos métiers. Notre travail est essentiel pour une prise en charge digne de nos anciens. Or, nos rémunérations ne nous permettent pas de vivre décemment, alors que les groupes gérant les EHPAD distribuent des dividendes toujours plus importants à leurs actionnaires.

Pour nous, il n'est pas admissible que le reste à charge des résidents et/ou de leur famille augmente sans que les conditions d'accueil en soient améliorées et nos rémunérations soient augmentées.

Quel indécent paradoxe, quelle indécence pour les salarié.e.s !

Les Groupes profitent honteusement du chômage de masse pour précariser et sous payer des salarié-e-s, taillables et corvéables à merci.

Le reportage « Pièces à conviction » a enfin lancé un pavé dans la mare.

Le constat est important, mais les conséquences vont au-delà et appellent la satisfaction des revendications de la part de nos employeurs, adhérents ou non au SYNERPA.

- La santé n'est pas une marchandise et nous exigeons l'amélioration de nos conditions de travail et de la prise en charge des résidents.
- La création de postes en nombre suffisant et en référence aux préconisations du PSGA.
- Un plan de formation et de qualification des salarié-e-s
- L'augmentation immédiate des salaires
- L'amélioration des droits conventionnels et des conditions d'exercice du droit syndical
- Le retrait de la réforme de la tarification

Nous nous adressons solennellement à nos employeurs et aux pouvoirs publics : **sans réponse rapide aux attentes des salarié-e-s, la question d'une mobilisation dans l'unité la plus large, le même jour, dans tous les établissements serait posée.**

La CGT et FO demande, également, au SYNERPA d'intervenir auprès de ses adhérents pour que cesse la discrimination syndicale et les licenciements des salariés qui dénoncent les prises en charges inadmissibles et les maltraitances institutionnelles.

Montreuil, 8 novembre 2017

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale
Bourse du Travail
263, Rue de Paris
93515 MONTREUIL Cedex - Case 538
Tél : 01 55 82 87 71 - Fax : 01 55 825 87 77
e-mail : ufsp@sante.cgt.fr

Fédération des Personnels des Services Publics et de Santé
FORCE OUVRIERE
Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée
153,155, Rue de Rome - 75017 PARIS
Tél : 01 44 01 06 00 - Fax : 01 42 27 21 40
e-mail : secretariat@unsfo.org